

Extrait du site UGTG.org

url : <http://ugtg.org/spip.php?article1198>

# **Affaire StÃ©phanie BRUNO : Lettre ouverte de Sarah ARISTIDE**

- ActualitÃ© -

Date de parution : 29 novembre 1999

Date de mise en ligne : jeudi 8 avril 2010

Mis Ã  jour le : lundi 10 mai 2010

---

**UGTG.org**

---

**Sarah ARISTIDE**  
**Diplômée en sciences criminelles et criminologiques**  
**Avocat au Barreau de la Guadeloupe**

Pointe-à-Pitre, le 07 Avril 2010

Monsieur le Procureur,

Je suis saisie ce jour par les parents de la jeune Stéphanie BRUNO actuellement mineure, puisque âgée de 14 ans, et qui serait en zone d'attente depuis le lundi 5 mars 2010.

Renseignement pris auprès de la PAF, il m'est confirmé que cette enfant de 14 ans allait être reconduite en HAÏTI, et ce alors même que ses deux parents vivent en France, et sont titulaires de Titre de Séjour, son père y travaillant régulièrement.

Il va sans dire qu'une fois encore ce sont toutes les réglementations applicables en matière de droits des étrangers mineurs qui vont être bafouées allègrement.

Dans ces conditions, je saisis immédiatement Amnesty International de cette situation inadmissible ainsi que l'ensemble des médias qui apprécieront certainement à sa juste valeur la reconduite d'une enfant âgée de 14 ans dans un HAÏTI dévasté, alors qu'elle n'a plus de toit là bas, ce qui explique sa venue ici dans un premier temps, puisqu'elle s'apprêtait à rejoindre ses parents en France dans un second temps.

**Sarah ARISTIDE**